

Fiche professeur :

Parcours Bourg

Présentation:

La classe est partagée en 8 équipes (voir fiche-équipes qui vous a été envoyée suite à votre inscription) qui suivront **4 circuits différents (bleu, rouge, jaune, vert = 2 équipes par couleur)** ; pour un temps d'1 heure environ, un plan les aidera à se repérer. Chaque équipe est constituée de 3 ou 4 élèves qui se repartissent les rôles suivants :

- 1 dessinateur et responsable du plan plastifié
- 1 rédacteur, qui remplit le livret
- 1 ou 2 lecteur(s)

Le départ de tous les parcours (2 équipes de 3-4 élèves par parcours) se trouve sur la terrasse devant la Porterie de l'Abbaye en regardant en direction du 149 de la Grande rue (maison du personnage Claude pèlerin dans le livret) qui se situe en contrebas de la Porterie. Avant le départ, il est recommandé de lire à haute voix l'intitulé se trouvant sur la couverture du livret : « *Vous êtes Claude Pèlerin (...) et détails insoupçonnés* ».

Le parcours se veut une déambulation qui apporte des clés de compréhension sur la vie du bourg au Moyen âge dans sa structuration urbaine, en tentant d'immerger l'élève dans cette époque. A travers une histoire, il donne à voir certains détails. Le parcours offre un regard ludique et décalé tout en s'appuyant sur une documentation historique fournie et propose des activités diversifiées.

Objectif pédagogique:

Ce parcours permet aux élèves d'acquérir ou parfaire des connaissances historiques tout en apprenant à s'orienter dans leur déplacement, dans un environnement extérieur. Le parcours donne aux élèves une certaine autonomie dans leur choix de réponses et les incite à prendre part de manière active à un travail collaboratif. L'organisation en petit groupe a pour objectif d'inciter les élèves à dialoguer et à s'impliquer dans le parcours.

Contenu:

- 2 fiches professeur (disponible également sur le site du musée) + 2 livrets corrigés
- 8 fiches itinéraires (1 par groupe)
- 8 livrets à remplir (1 par groupe)

Petites règles:

Il est conseillé de rappeler quelques consignes de sécurité, à savoir que le parcours se situe dans une zone urbanisée où il est demandé de respecter le voisinage. Le parcours étant conçu dans son itinéraire pour éviter en grande majorité, les voitures, il subsiste toutefois quelques passages où les élèves peuvent en croiser...